

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2026
Affichage : 17/04/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 14 avril 2026

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	18	19

Date de la convocation : 7 avril 2026

Date d'affichage de l'ordre du jour : 7 avril 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le 14 avril à 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul COUILLER, Maire.

Présents :

Madame Marion AUBRY, Madame Claire BEAUFILZ, Monsieur Daniel CALTOT, Monsieur Philippe CAUCHOIS, Monsieur Jean-Paul COUILLER, Monsieur Antoine DELESTRE, Monsieur Arnaud DESANNAUX, Madame Sylviane DEVILLERS, Monsieur Rémy JAMES, Madame Annick KOECHLER, Madame Annie LECOQ, Monsieur Jérôme LEFEBVRE, Monsieur Philippe MACÉ, Monsieur Olivier ORIENT, Monsieur Frédéric POTHÉRAT, Madame Sandrine SAMSON, Madame Géraldine SAHUT et Madame Christine TALBOT.

Absente excusée : Madame Claude BOULIER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul COUILLER

Secrétaire de séance :

Madame Claire BEAUFILZ a été nommée secrétaire de séance.

2026 / 021- DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRES DU CNAS (CENTRE NATIONAL D'ACTION SOCIALE)

Monsieur le Maire expose que conformément au règlement de fonctionnement du CNAS, chaque collectivité adhérente doit désigner un délégué représentant les élus et un délégué représentant le personnel pour la durée du mandat.

Les délégués auront pour mission de participer aux instances du CNAS, relayer l'information et contribuer à sa gouvernance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés désigne :

- Monsieur Jean-Paul COUILLER en qualité de délégué représentant les élus au CNAS,
- Madame Maud OUVRY en qualité de déléguée représentant le personnel au CNAS.

La secrétaire de séance, Claire BEAUFILZ



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Paul COUILLER

